

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

***18154766***

Déposé / Reçu le

11 OCT. 2018

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0700.362.764****Dénomination**(en entier) : **AFR BUSINESS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**Adresse complète du siège : **Avenue Mont Kemmel 25, 1060 Saint Gilles****Objet de l'acte : cession part sociales et nomination d'un nouveau gérant**

A l'unanimité des voix, l'assemblée générale extraordinaire acte :

M. DA FONSECA Ribeiro Antonio cède
79 (septante neuf) part sociales à

Madame AMONSO DA PAZ Irani qui accepte

Après la transaction, M. DA FONSECA Ribeiro Antonio ne détient plus qu'une seule part sociale (1 part) de
la société

Approuve la démission de M. DA FONSECA RIBEIRO Antonio de son poste de gérant à partir du
03/10/2018

Approuve la nomination de Madame AMONSO DA PAZ Irani comme nouveau gérant à partir du
03/10/2018

Le mandant de la gérante est rémunéré à partir du 03/10/2018.

L'Assemblée Générale donne procuration à M. LU VINH Quang , comptable, d'effectuer toutes les
démarches de publications auprès du Moniteur.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, le Président décide de clôturer l'assemblée.

La Présidente donne lecture du procès verbal.

Le procès verbal ayant été approuvé par l'assemblée, la séance est levée à 11 h 00.

Fait au lieu et date indiqués et après approbation de l'assemblée générale, signé par les membres du
bureau et les associés qui en ont fait la demande.

Signature

Madame AMONSO DA PAZ Irani

Gérante

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).